

Défendre le droit à la santé partout en Europe

samedi 4 août 2012, par [DELAVIGNE Jean-Claude, NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 14 juin 2012).

Sommaire

- [Grèce : une crise humanitaire](#)
- [Pologne : privatisations \(...\)](#)
- [Belgique : la privatisation en](#)
- [BILAN DE LA CONFÉRENCE](#)

Le 5 juin dernier, des conférences de presse se sont tenues simultanément, dans plusieurs pays d'Europe. Elles ont popularisé les décisions de la troisième conférence européenne en défense de la santé et de la protection sociale qui s'est réunie les 12 et 13 mai derniers à Nanterre en vue de coordonner l'action contre la privatisation et le démantèlement du service public de santé en Europe.

Ces conférences de presse, dont l'une a eu lieu à Paris, ont annoncé la tenue d'une semaine d'action coordonnée à l'échelle de l'Europe du 1^{er} au 8 octobre 2012.

Une initiative importante au moment où le droit à la santé est attaqué de front par les contre-réformes libérales, dans tous les pays.

Pays et organisations présents :

- Allemagne.

Belgique : CNE /CSC, principal syndicat des employés du pays, Plateforme des mouvements sociaux.

- État espagnol : MATS, CAS Madrid.
- France : Sud Santé-Sociaux, Solidaires, Coordination nationale des comités de défense, Union syndicale de la psychiatrie, LSNPUM, Marche mondiale des femmes, Cadac, Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM), Les Alternatifs, Fase, NPA, PCF.
- Grèce : Femmes contre la dette et les mesures d'austérité, Fédération des unions des médecins hospitaliers de Grèce, Union des médecins de la gauche radicale, Syndicat du personnel d'éducation spécialisée.
- Irlande : People Before Profit.
- Italie : Union des syndicats de base.
- Pologne : OZZPIP (Syndicat des sages-femmes et infirmières, 77 000 adhérentes soit un tiers de la profession), syndicat « Août 80 », PPP (Parti polonais du travail).

- Slovaquie : le coordinateur du comité de grève ; l'ONG « Égalité ».

Ce dossier a été réalisé par la commission nationale Santé-Sécu-social du NPA et la délégation du NPA à la conférence. Merci aux camarades du NPA de la région parisienne qui ont beaucoup contribué au bon déroulement matériel de la conférence et ainsi permis d'assurer son succès.

Grèce : une crise humanitaire et sanitaire !

« Paiement de la dette » oblige, pendant les neuf premiers mois de 2010, le coût de fonctionnement national des services de santé a été réduit de 60 %, entraînant fermetures de services, suppression de personnel et diminution des salaires.

Dans les années 1980, après la dictature des colonels, un mouvement important avait imposé un système de santé public et gratuit.

Depuis 1992, il faut s'acquitter d'un ticket d'entrée (franchise) dans les cliniques, et, en 1999, le gouvernement socialiste a imposé un ticket d'entrée aux urgences.

Aujourd'hui, 30 % de la population est exclue des soins, car l'assurance santé est liée au travail. Trois millions de gens se retrouvent sans aucune couverture de santé. La famille, au nom de la « solidarité familiale » doit prendre en charge ceux qui ne le sont plus par l'État, et les femmes sont principalement concernées. Il faut désormais payer une part importante des médicaments.

Le ticket d'entrée est passé à 5 euros et une offensive raciste s'est développée contre les immigrés pointés comme responsables du déficit du système de santé. Il est même demandé aux personnels de santé de refuser les soins aux sans-papiers et de les dénoncer.

Des actions de blocage des caisses dans les hôpitaux ont lieu pour que les patients ne paient pas les 5 euros d'entrée et les soins s'ils n'en ont pas les moyens.

Des réseaux de solidarité, avec des médecins et chirurgiens bénévoles dans des centres de santé gratuits, accompagnant l'exigence d'un accès gratuit aux hôpitaux publics.

Les activités de solidarité essaient de se lier aux municipalités, universités, syndicats, aux mouvements locaux de citoyens, aux associations d'immigrés, de réfugiés, d'étudiants en médecine.

Pologne : privatisations et « contrats poubelle »

En 2004, les caisses régionales sont transformées en départements régionaux du fonds national de santé qui financent par contrats annuels les services de santé, qu'ils soient ou non publics. Ce système de contrat a servi à restreindre les ressources des hôpitaux publics et des centres de santé. Le temps d'attente des patients a été démultiplié, les forçant à recourir à des services de soins privés non remboursés mais disponibles rapidement.

Le gouvernement néolibéral de Donald Tusk a fait voter une loi qui oblige les régions et les municipalités, s'ils n'ont pas « commercialisés » leurs hôpitaux, couvrir leur déficit. Les collectivités publiques qui « commercialiseront » leurs hôpitaux ou centres de santé pourront demander l'annulation de leurs dettes. Cette loi interdit également la création de nouveaux centres de santé publics.

Elle prévoit le recrutement d'infirmières comme « auto-entrepreneures » sur la base d'un contrat « commercial » qualifié de « contrat poubelle » par nos camarades polonaises. L'employeur se défait de ses cotisations patronales, celles-ci étant financées par l'employée elle-même ! Les salaires sont tellement bas qu'il devient courant pour les infirmières de cumuler un contrat classique avec un « contrat poubelle ».

Les baisses de salaires sont fréquentes avec un chantage au licenciement en cas de refus.

Belgique : la privatisation en marche

En Belgique, les hôpitaux appartiennent essentiellement au secteur privé non commercial (sans actionnaires ni profits) mais petit à petit les services annexes sont « externalisés » et une partie des subsides atterrissent dans les caisses des entreprises privées.

Les secteurs rentables de la santé sont également livrés aux établissements commerciaux, comme celui des personnes âgées, ce qui s'accompagne d'une détérioration des conditions de travail des personnels.

Il en va de même pour les soins à domicile : les acteurs privés sélectionnent leurs patients en fonction de leur richesse. Les individus n'ont plus tous accès aux soins de la même manière.

Dans certains secteurs, on observe un important manque de places.

Une plateforme d'action santé solidarité, créée en 2008, organisée au niveau national et regroupant syndicats, mutuelles, ONG, centres d'étude, maisons médicales, s'est constituée en vue d'une action commune entre utilisateurs et organisations syndicales du secteur.

Elle défend l'idée d'actions concertées au niveau européen.

BILAN DE LA CONFÉRENCE

La troisième conférence européenne en défense de la santé et de la protection sociale fait suite à celle d'Amsterdam (Pays-Bas) en mai 2011 et de Katowice (Pologne) en novembre dernier.

Cette conférence a réuni 82 délégués, représentant des organisations de neuf pays.

Un état des lieux à l'échelle de l'Europe a été dressé par les participants. Il est particulièrement

préoccupant. Si chaque pays part de situations diverses et de systèmes différents, les contre-réformes, poursuivent partout des objectifs identiques, et tendent vers un point commun : privatiser les systèmes de protection sociale et de santé. Partout les conséquences sont les mêmes : difficulté, voire impossibilité d'accéder aux soins soit pour des raisons financières, soit à cause de la dégradation du service public de santé. Les classes populaires et les personnes les plus vulnérables sont les premières victimes de ces politiques, et parmi elles, les femmes sont en première ligne.

Les personnels et professionnels de santé subissent également des attaques de plus en plus vives sur leur salaire, leurs conditions de travail, leur statut, quand ce n'est pas leur emploi.

« Notre cauchemar d'aujourd'hui pourrait être le vôtre demain »

La situation en Grèce fut au cœur de ces deux journées. Comme l'a affirmé une camarade grecque dans une intervention poignante « *notre cauchemar d'aujourd'hui pourrait être le vôtre demain* ».

Les interventions de la délégation grecque ont dramatiquement illustré comment le démantèlement rapide du système de santé peut mener à la barbarie : soins refusés pour des raisons financières, ou rendus impossibles alors qu'ils pourraient sauver des vies et même « confiscation » de nouveau-nés de femmes immigrées, restitués à leur mère... quand elle a acquitté le prix de l'accouchement !

La conférence a également permis de faire le point sur les résistances qui s'organisent et remportent parfois des victoires : ainsi le gouvernement roumain a-t-il dû reculer face au projet de privatisation des services d'urgence, et celui de Slovaquie suspendre les privatisations.

Élargissement

La conférence de Nanterre a marqué un net élargissement du mouvement commencé à Amsterdam et à Katowice : élargissement géographique, puisqu'étaient présents pour la première fois des pays d'Europe du Sud et de l'Est (Grèce, Italie, Slovaquie, État espagnol), particulièrement touchés par la crise, mais aussi la Belgique ; élargissement des forces présentes puisque de nouveaux syndicats, comités de défense, associations de femmes, partis ont rejoint le mouvement.

Cet élargissement permet au réseau de dépasser le simple échange d'informations et d'analyses pour se fixer quelques objectifs d'action.

Tel était bien l'enjeu de cette troisième rencontre, rappelé avec justesse et vigueur par nos camarades du syndicat des infirmières et sages-femmes polonaises (OZZPIP).

Après deux jours de débats riches, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de développer et de coordonner au niveau européen des mobilisations impliquant à la fois les professionnels de santé et l'ensemble de la population, la défense du droit à la santé étant une question politique qui concerne tout le mouvement social.

Face à l'ampleur des attaques et au niveau de résistance et de lutte qu'elles exigent, le réseau européen n'est encore qu'un outil modeste, mais c'est en prenant des initiatives, en agissant que l'on pourra désormais avancer.

Une semaine d'action commune à l'automne

Pour tenir compte à la fois de la diversité des situations locales et de la nécessité d'agir ensemble, la décision a été prise d'organiser une première semaine d'action du 1^{er} au 8 octobre.

Elle sera préparée en septembre, en Grèce, et combinera des initiatives nationales pendant la semaine et une action commune, prenant la forme d'un « village blanc international » de tentes à

Varsovie le 7 octobre en référence au « village blanc » des infirmières et sages-femmes polonaises qui campèrent devant la Chancellerie du Premier ministre polonais du 19 juin au 15 juillet pour obtenir satisfaction. Cette action sera suivie d'une nouvelle conférence internationale en Pologne le 8 octobre.

Un engagement de tout le NPA

Le NPA s'est fortement impliqué depuis le début dans la construction du réseau européen.

Face aux replis nationalistes et populistes, ce réseau trace en effet une alternative, celle d'un internationalisme des salariés en action pour la défense commune de droits sociaux pour tous.

C'est donc tout le NPA qui est concerné par le succès des initiatives décidées.

J.C. Delavigne

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 153 (14/06/12).